

# **PROGRAMMES**

## **UE LIBRES**

**5<sup>ème</sup> A. Pharmacie**

**(D.F.A.S.P. 2)**

**OFFICINE**

**1<sup>er</sup> et 2d SEMESTRE**

**2021-2022**

# UE LIBRES 5ème Année de Pharmacie OFFICINE

## 1er et 2d semestre (DFASP 2) 2021-2022

N° UL	Intitulé	Responsable	Année	SEM	Eff Max	ORIENTATION	Domaines	
<b>1er semestre - VENDREDI MATIN UE 132 - UE LIBRE 1</b>								
UL293	Pathologies digestives : Approfondissements pour l'Officine	F. BERNET-CAMARD	5èOFF	1er	20	Officine	Virologie/Bactériologie	Vendredi Matin
UL302	Analyse d'articles/Revue de Presse	Ch. FERNANDEZ	5èOFF	1er	20	Officine	Ph. Clinique	Vendredi Matin
UL328	Entomologie médicale : impact dermatologique	R. DURAND/ S. COJEAN	5èOFF	1er	30	Officine	Parasitologie	Vendredi Matin
<b>1er semestre VENDREDI APRES-MIDI UE 108 - UE LIBRE 2</b>								
UL281	Les Allergies	L. DE CHAISEMARTIN/ V. MARIN ESTEBAN	5èOFF	1er	30	Officine	Immunologie	Vendredi AM
UL284	Thérapeutiques alternatives et complémentaires : le rôle du pharmacien dans l'information aux patients	Ch. FOURNEAU/P. CHAMPY	5èOFF	1er	40	Officine	Pharmacognosie	Vendredi AM
UL292	Reconnaissance des macromycètes et Mycétisme	A. BAILLET	5èOFF	1er	24	Officine	Botanique	Vendredi AM
UL317	Suivi des patients atteints d'une maladie chronique	M. NOWAK, A. GARNIER	5èOFF	1er	24	Officine	Physiologie	Vendredi AM
<b>2d semestre JEUDI APRES-MIDI UE 113 - UE LIBRE 3</b>								
UL206	Maladies chroniques : stratégie thérapeutique, prévention de l'iatrogénie médicamenteuse et surveillance	Ch. FERNANDEZ	5èOFF	2d	20	Officine	Ph. Clinique	Jeudi AM
UL285	Conseils antiparasitaires, antifongiques et antivectoriels à l'officine	Ph. LOISEAU	5èOFF	2d	30	Officine	Parasitologie/Mycologie	Jeudi AM
UL287	Pratique de l'exercice officinal en Anglais	B. TRIMBACH	5èOFF	2d	16	Officine	Anglais	Jeudi AM
UL298	Conseils à l'officine en Dermocosmétologie	C. LAUGEL	5èOFF	2d	24	Officine	Cosmétologie	Jeudi AM
UL301	Etude de cas : projet d'installation et d'évolution en Officine	C. LAFORTUNE	5èOFF	2d	21	Officine	Officine	Jeudi AM
UL318	Gestion pratique d'une officine au quotidien	C. LAUGEL	5èOFF	2d	24	Officine	Officine	Jeudi AM

# **PROGRAMMES**

## **UE LIBRES**

**5<sup>ème</sup> A. Pharmacie**

**(D.F.A.S.P. 2) OFFICINE**

**UEL 132**

**(Vendredi matin)**

**1er SEMESTRE**

**2021-2022**

## N° UEL 293

**Pathologies digestives : Approfondissements pour l'officine****Public visé :** 5<sup>ème</sup> Année de Pharmacie**Semestre :** 1<sup>er</sup> semestre**Organisation dans le semestre :** Vendredi matin**Pré-requis :** FCB**Orientation :** OFFICINE**Capacité d'accueil :** 20 étudiants au maximum**Responsables de l'UE :** Marie-Françoise Bernet-Camard**Disciplines impliquées :** bactériologie, immunologie, parasitologie, pharmacie clinique, virologie, sémiologie.**Enseignants :** M.F. Bernet-Camard, L. de Chaisemartin, S. Cojean, C. Denève-Larrazet, A. Esclatine, C. Janoir, A. Gleizes, P. Hindlet**Objectifs pédagogiques :**

Préparer les étudiants à l'exercice officinal en les sensibilisant sur les troubles digestifs (diarrhées, constipation, reflux gastro-oesophagien), problématiques fréquemment retrouvées à l'officine et représentant un vrai enjeu de santé publique. Ces différentes formes de troubles et leurs origines (infectieuse, immune, médicamenteuse..) seront abordées. L'UE sera organisée sous forme de petits rappels de cours et de séances d'ED autour de dossiers cliniques concrets. L'accent sera mis sur le rôle du pharmacien d'officine dans la prévention et/ou dans le suivi de ces pathologies, notamment au travers de "cas de comptoir" (mises en situation et Serious Game). Un Quiz d'auto-évaluation précèdera le début des cours.

**Savoirs et compétences acquis au cours de cette UE**

- **Savoirs :** Synthèse des connaissances théoriques sur les troubles digestifs et leurs traitements possibles.
- **Compétences :** Mener un questionnaire afin d'identifier la nature et gravité des symptômes. Savoir établir une relation de confiance et assurer une prise en charge efficace (conseils, mesures hygiéno-diététiques, suivi traitements..) avec orientation si nécessaire (vers consultations médicales, association de patients...)

**Programme des enseignements : 28 heures de cours /TP/ED + travail personnel**

Enseignements	Cours	TP/ED	ED	ECTS
Cours introductif	1h			3
Microbiote intestinal et probiotiques	1h30		1h	
Diarrhées bactériennes	4h	6		
Diarrhées virales				
Reflux gastro-intestinal...				
Diarrhées parasitaires				
Diarrhées d'origine immunitaire	2		2	
Constipation	1		1	
Médicaments des troubles digestifs			2h30	
Cas comptoirs			6	

**Modalités de contrôle des connaissances :**

L'UE est notée sur 30 points (dont 50% CC/TP) et fait l'objet d'un examen écrit d'une durée d'1 heure. L'UE est validée si une note  $\geq 15/30$  est obtenue.

En cas d'ajournement en 1<sup>ère</sup> session, une 2<sup>ème</sup> session est organisée *au moins 15 jours après l'affichage des résultats de 1<sup>ère</sup> session.*

**N° UL 302**

**Analyse d'articles / revue de presse**

**Public visé :** 5<sup>ème</sup> Année Officine

**Semestre :** 1<sup>er</sup> semestre

**Organisation dans le semestre :** VENDREDI Matin

**Orientation :** Officine

**Capacité d'accueil :** 20 étudiants maximum (1 groupe)

**Responsables de l'UE :** Ch. FERNANDEZ

**Objectifs pédagogiques :**

- S'entraîner à l'analyse critique d'articles médico-pharmaceutiques.
- Apprendre à restituer synthétiquement une lecture critique

**Savoirs et compétences acquis au cours de cette UE**

- - **Savoirs :**  
Point d'actualité et discussion sur les sujets traités dans les articles proposés
- - **Compétences :**  
Restituer une synthèse d'article, adaptée à un public donné (pharmaciens, préparateurs, étudiants...)

**Programme des enseignements :**

Enseignements	Cours	ED	ECTS
<p>4 séances d'ED :</p> <p>Au cours de chaque séance, les étudiants présenteront l'analyse d'un article choisi parmi ceux proposés au préalable par les enseignants.</p> <p>Les étudiants devront :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Résumer l'article et en extraire les principaux éléments</li> <li>Re-situer l'article dans son contexte (place dans la stratégie thérapeutique, nouveau référentiel, etc). Ils auront, pour cela réalisé une rapide recherche bibliographique sur le sujet</li> <li>Commenter la méthodologie, le fond et la forme de l'article</li> <li>En extraire une diapositive de synthèse.</li> </ul> <p>Chaque étudiant devra présenter 2 articles sur la totalité des séances.</p>		12 h	<b>3</b>
Travail personnel		12h	

**Modalités de contrôle des connaissances :**

Contrôle continu : les interventions des étudiants seront notées, en prenant en compte la qualité de la présentation et la pertinence des analyses.

Note sur 30 points

L'UE est validée si une note  $\geq 15/30$  est obtenue. En cas d'ajournement, une deuxième session, consistant en une analyse écrite d'un article (1 heure) sera organisée.

N° UEL 328

**ENTOMOLOGIE MEDICALE : IMPACT DERMATOLOGIQUE****Public visé :** 5<sup>ème</sup> Année de Pharmacie**Semestre :** 1<sup>er</sup> semestre (Septembre à Décembre)**Organisation dans le semestre :** VENDREDI MATIN**Prérequis :** *Aucun***Orientation :** Officine**UE pouvant participer au parcours Recherche :** OUI NON **Capacité d'accueil :** 30 étudiants au maximum**Responsables de l'UE :** Rémy Durand et Sandrine Cojean**Objectifs pédagogiques :**

- Aptitude au conseil en officine et à l'hôpital relatif aux insectes et acariens ayant un impact dermatologique
- Dialogue avec les patients en officine et à l'hôpital relatif aux risques infectieux encourus après piqûres d'insectes ou morsures d'acariens.

**Savoirs et compétences acquis au cours de cette UE****Programme des enseignements :**

- **Savoirs :**
  - ✓ Connaître les différents types de piqûres d'insectes et les différents types de lésions pouvant être induites par les acariens
  - ✓ Connaître les pathogènes pouvant être transmis par les insectes et les acariens vecteurs
  - ✓ Connaître les moyens de lutte thérapeutique et prophylactique vis-à-vis de ces insectes et acariens
- **Compétences :**
  - ✓ Délivrance de produits permettant d'atténuer les nuisances dues aux piqûres d'insectes ou aux morsures d'acariens
  - ✓ Aptitude aux conseils spécifiques pour la prise en charge, la lutte et/ou la prévention contre les punaises de lit, la gale, les tiques et autres acariens, les pédiculoses, les piqûres de moustiques et d'hyménoptères
  - ✓ Orienter le patient vers un généraliste ou un infectiologue (hôpital) en cas de suspicion d'infection transmise par un vecteur, ou en cas de suspicion de délire d'infestation cutanée (syndrome d'Ekbom).

Enseignements	Cours	ED	ECTS
<b>Cours introductif :</b> Présentation des insectes et acariens ayant un impact dermatologique ✓ En France métropolitaine ✓ En zone tropicale	2h 2h		<b>3</b>
<b>Les différents types de lésions cutanées dues aux insectes et acariens</b>	2h		
<b>Les agents infectieux transmis par les insectes ou les acariens</b> ✓ <u>En France métropolitaine :</u> Borrélioses (maladie de Lyme, fièvre des tranchées, fièvre récurrente à poux), rickettsioses, babésiose, leishmanioses, arboviroses (virus <i>Toscana</i> , etc.) ✓ <u>En zone tropicale :</u> Paludisme, arboviroses (fièvre jaune, dengue, Zika, chikungunya...), filarioses (loa-loa, filarioses lymphatiques, onchocercose), trypanosomose africaine (maladie du sommeil) et américaine (maladie de Chagas), leishmanioses.	2h  2h		
<b>Lutte contre les punaises de lit</b>		2h	
<b>Lutte contre les tiques</b>		1h	
<b>Prise en charge de la gale</b>		2h	
<b>Prise en charge des pédiculoses</b>		2h	
<b>Piqûres d'hyménoptères, taons, morsures d'araignées, autres acariens (trombiculidés, demodex)</b>	1h		
<b>Les puces</b>	1h		
<b>Les myiases (y compris thérapeutiques)</b>	1h		
<b>Les répulsifs cutanés et les insecticides/acaricides</b>		2h	
<b>Délire d'infestation cutané (syndrome d'Ekobom)</b>	1h		

**Modalités de contrôle des connaissances :**

L'UE est notée sur 30 points (dont 25%CC/TP) et fait l'objet d'un examen écrit d'une durée d'une heure. L'UE est validée si une note  $\geq 15/30$  est obtenue.

En cas d'ajournement en 1<sup>ère</sup> session, une 2<sup>ème</sup> session est organisée en Juillet (*au moins 15 jours après l'affichage des résultats de 1<sup>ère</sup> session*)

# **PROGRAMMES**

## **UE LIBRES**

**5<sup>ème</sup> A. Pharmacie**

**(D.F.A.S.P. 2) OFFICINE**

**UEL 108**

**(Vendredi Après-midi)**

**1er SEMESTRE**

**2021-2022**

**Les allergies**

**Public visé :** 5ème année officine

**Semestre :** 1er semestre

**Organisation dans le semestre :** Vendredi AM

**Orientation :** Officine

**Capacité d'accueil :** 24 étudiants au maximum

**Responsables de l'UE :** Luc de Chaisemartin et Viviana Marin-Esteban

**Objectifs pédagogiques :**

- . Connaître les mécanismes des différentes allergies.
- . Appréhender les grandes classes cliniques d'allergies : alimentaires, cutanées, respiratoires, médicamenteuses.
- . Savoir reconnaître les urgences.
- . Comprendre les stratégies diagnostiques cliniques et biologiques.
- . Connaître les thérapeutiques non spécifiques de l'allergène et l'immunothérapie allergéniques.
- . Agir en situation avec des exemples variés
- . Bénéficier de l'intervention de spécialistes : allergologue, industriel du diagnostic et de l'immunothérapie allergénique, officinal

**Savoirs et Compétences :**

- Acquisition des connaissances récentes dans l'horizon de l'allergologie : exploration biologique, innovations thérapeutiques.
- Savoir expliquer aux patients les grandes maladies allergiques et réaliser l'éducation thérapeutique l'officine de nouvelles classes de médicaments (biothérapies)

**Programme des enseignements :**

Enseignement	Cours	TP	ED	ECTS
Définitions et épidémiologie	3h			3
Aspects règlementaires dans les collectivités				
Mécanismes immunologiques	2h			
Partage d'expérience de pharmaciens officinaux : -Conseils et médicaments standards -Phytothérapie et allergies -Asthme	4h			
Les grands syndromes cliniques : interventions de biologistes et médecins spécialistes (allergologue) - Allergies alimentaires - Allergies par voie cutanée - Allergies respiratoires - Allergies médicamenteuses	8h			
Place de la biologie dans le diagnostic : - Expérience d'un industriel fabricant de réactifs - Expérience d'un biologiste hospitalier en charge du diagnostic	2h 2h			
Prise en charge thérapeutique : - Les molécules classiques et les nouvelles biothérapies - L'immunothérapie allergénique	4h			
Démonstration test diagnostiques dans l'exploration des allergies		2h		
Préparation d'un exposé sur un sujet au choix (30% note finale)			6h	

**Modalités de contrôle des connaissances :**

L'UE est notée sur 30 points (dont 30% ED) et fait l'objet d'un examen écrit d'une durée d'1h.

L'UE est validée si une note  $\geq 15/30$  est obtenue. En cas d'ajournement en 1<sup>ère</sup> session, une 2<sup>ème</sup> session est organisée en Juillet (au moins 15 jours après l'affichage des résultats de 1<sup>ère</sup> session)

**N° UE 284**

**Thérapeutiques alternatives et complémentaires :  
Le rôle du pharmacien dans l'information au patient**

**Public visé :** 5<sup>e</sup> Année Officine

**Semestre :** 1<sup>er</sup> semestre

**Organisation dans le semestre :** VENDREDI APRES-MIDI

**Pré-requis :** *par exemple : Autre UE Libre qui devra avoir été suivie au préalable au semestre précédent*

**Orientation :** Officine

**Capacité d'accueil :** 24 étudiants au maximum

**Responsables de l'UE :** Christophe Fourneau

**Savoirs et compétences acquis au cours de cette UE**

- Savoirs : Connaître les thérapies alternatives et complémentaires auxquelles le pharmacien peut être confronté à l'officine, analyser les risques qu'elles peuvent entraîner
- Compétences : Informer la patientèle sur ces thérapies alternatives et complémentaires, éviter les dérives que peuvent suivre les patients

**Objectifs pédagogiques :**

- Les thérapies alternatives et complémentaires connaissent un essor récent, notamment par le biais d'internet.  
 Cette UE a pour but de :
- sensibiliser les étudiants à ces pratiques thérapeutiques complémentaires de l'allopathie
  - analyser de manière critique ces thérapies
  - examiner les problèmes qu'elles peuvent poser en France et en Europe (statut, qualité des produits, risques d'interactions...)

**Programme des enseignements :**

Enseignements	Cours	TP	TP/ED	ECTS
Place des médecines alternatives et complémentaires dans le système de santé	2 h			<b>3</b>
Données de l'évaluation clinique	3 h			
Médecine traditionnelle chinoise, médecine ayurvédique	2 h			
Naturopathie, Oligothérapie, Ostéopathie, Hypnothérapie	10 h			
Accompagnement des traitements anticancéreux à l'officine	3 h			
Dérives sectaires dans le domaine de la santé (Miviludes)	3 h			
Le pharmacien d'officine face au charlatanisme			3 h	

**Modalités de contrôle des connaissances :**

L'UE est notée sur 30 points (dont 5 points pour la séance de TP/ED) et fait l'objet d'un examen écrit d'une durée d'1h. L'UE est validée si une note  $\geq 15/30$  est obtenue. En cas d'ajournement en 1<sup>ère</sup> session, une 2<sup>ème</sup> session est organisée (au moins 15 jours après l'affichage des résultats de 1<sup>ère</sup> session)

N° UEL 292

**Reconnaissance des Macromycètes et Mycétisme**

**Public visé :** 5<sup>ème</sup> Année de Pharmacie

**Semestre :** 1<sup>er</sup> semestre

**Organisation dans le semestre :** VENDREDI APRES-MIDI

**Pré-requis :** aucun

**Orientation :** OFFICINE

**Capacité d'accueil :** 24 étudiants au maximum

**Responsable de l'UE :** Anita Baillet

**Objectifs pédagogiques :**

- Permettre au pharmacien officinal d'avoir des bases solides pour la reconnaissance des macrochampignons et ainsi d'être capable de donner des conseils avisés à l'officine quant à leur éventuelle toxicité.

**Savoirs et compétences acquis au cours de cette UE**

- Savoirs :
  - Connaissance des grands syndromes d'intoxication, des mécanismes d'action des toxines et des symptômes associés
  - Identification d'une centaine d'espèces, communes en France
- Compétences :
  - Etre capable de reconnaître un syndrome d'intoxication par des champignons et d'identifier le ou les champignons incriminés
  - Savoir conseiller les clients quant à la comestibilité de leurs récoltes de champignons
  - Savoir quand orienter un patient vers les urgences de l'hôpital

**Programme des enseignements :**

Enseignements	Cours	TP	ED	ECTS
Rappel de mycologie et mycétisme : syndromes d'intoxication	2h			3
Les grandes catégories de champignons			4h	
Identification d'espèces avec réactifs		3h		
Excursion en forêt, détermination sur le terrain		4h		
Tri de paniers, mises en situation		4h		
Installation d'une exposition de champignons		4h		
Cas cliniques, jeux de rôle et révisions			3h	
Examen				

**Modalités de contrôle des connaissances :**

L'UE est notée sur 30 points (dont 10% CC/TP) et fait l'objet d'un examen écrit d'une durée d'1 heure. L'UE est validée si une note  $\geq 15/30$  est obtenue.

En cas d'ajournement en 1<sup>ère</sup> session, une 2<sup>ème</sup> session est organisée *au moins 15 jours après l'affichage des résultats de 1<sup>ère</sup> session.*

## N° UEL 317

## Suivi des patients atteints d'une maladie chronique : Hypertension artérielle et Asthme

**Public visé :** 5<sup>ème</sup> Année de Pharmacie

**Semestre :** 1<sup>er</sup> semestre

**Organisation dans le semestre :** VENDREDI APRES-MIDI

**Pré-requis :** non

**Orientation :** OFFICINE

**Capacité d'accueil :** 24 étudiants au maximum

**Responsables de l'UE :** Maxime NOWAK et Anne GARNIER

### Objectifs pédagogiques :

- Préparer les étudiants aux nouvelles missions du pharmacien d'officine, en particulier dans le cadre du suivi des patients atteints d'une maladie cardiovasculaire (hypertension artérielle, troubles du rythme) ou respiratoire (asthme).
- Maîtriser les outils et les connaissances pour proposer et animer des entretiens pharmaceutiques dans le cadre de suivi de maladies chroniques ou de bilan de médication.

### Savoirs et compétences acquis au cours de cette UE

- **Savoirs :**  
Expliquer clairement la physiopathologie et le développement d'une maladie comme l'HTA ou l'asthme. Expliquer simplement le mode d'action pharmacologique des principaux médicaments indiqués dans ces maladies chroniques afin d'insister sur l'importance de l'observance médicamenteuse dans le traitement.
- **Compétences :**  
Réaliser en pratique une prise de tension artérielle, un électrocardiogramme et une exploration fonctionnelle respiratoire et savoir interpréter les résultats.  
Maîtriser l'utilisation des médicaments nécessitant une technique d'administration particulière.  
Acquérir les compétences pour participer à l'éducation thérapeutique du patient et au bilan de médication.

### Programme des enseignements :

Enseignements	Cours	TP	ED	ECTS
Présentation. Contexte. Réglementation. Expérience d'un pharmacien d'officine.	2h			<b>3</b>
Hypertension artérielle et troubles du rythme : Rappels de connaissances. Mesure de pression artérielle et réalisation d'ECG. Etude de cas pratiques.	3h	3.5h	2.5h	
Asthme : Rappels de connaissances. Réalisation d'EFR et manipulation de dispositifs médicaux. Etude de cas pratiques.	3h	3.5h	2.5h	
Cas de comptoir à l'officine			3h	

### Modalités de contrôle des connaissances :

L'UE est notée sur 30 points (dont 15% CC) et fait l'objet d'un examen écrit d'une durée d'1 heure. L'UE est validée si une note  $\geq 15/30$  est obtenue.

En cas d'ajournement en 1<sup>ère</sup> session, une 2<sup>ème</sup> session est organisée *au moins 15 jours après l'affichage des résultats de 1<sup>ère</sup> session.*

# **PROGRAMMES**

## **UE LIBRES**

**5<sup>ème</sup> A. Pharmacie**

**(D.F.A.S.P. 2) OFFICINE**

**UEL 113**

**(Jeudi Après-midi)**

**2d SEMESTRE**

**2021-2022**

## UEL N° 206

**Stratégies thérapeutiques dans les maladies chroniques :  
apprendre à les intégrer dans l'exercice officinal****Public visé** : 5<sup>ème</sup> Année de Pharmacie**Semestre** : 2d semestre**Organisation dans le semestre** : JEUDI AM**Orientation** : Officine**Capacité d'accueil** : 20 étudiants maximum**Responsable de l'UE** : Christine FERNANDEZ**Objectifs pédagogiques** :

Pour les pathologies chroniques les plus fréquentes, connaître les stratégies thérapeutiques, savoir les appliquer en pratique dans le cadre de l'exercice officinal

**Savoirs et compétences acquis au cours de cette UE :****- Savoirs :**

Stratégies de prise en charge de certaines maladies chroniques

**- Compétences :**

Intégrer les acquis sur les stratégies thérapeutiques dans des cas cliniques et situations rencontrées à l'officine

**Programme des enseignements :**

Enseignements	Cours	TP	ED	ECTS
Présentation de l'UE Les conférences de consensus, bonnes pratiques cliniques. De quoi parle-t-on ? Comment les appliquer en pratique clinique courante ?	3 h			3
A propos de courts cas cliniques ou de situations rencontrées à l'officine, réponse à des questions ou problématiques en lien avec la prise en charge de maladies chroniques. A titre d'exemple, quelques-unes des pathologies abordées : Infection par le VIH Asthme chez l'enfant Maladies psychiatriques Sevrage tabagique Anémie Etc.			18 h	
Travail personnel			3 h	

**Modalités de contrôle des connaissances :**

L'UE est notée sur 30 points :

- 10 points de contrôle continu correspondant aux présentations orales
- 20 points sur l'examen écrit d'une durée d'1 h. L'UE est validée si une note  $\geq 15/30$  est obtenue. En cas d'ajournement en 1<sup>ère</sup> session, une 2<sup>ème</sup> session sera organisée en Juillet *au moins 15 jours après l'affichage des résultats de 1<sup>ère</sup> session*).

## N° UEL 285

**Conseils antiparasitaires, antifongiques et antivectoriels à l'officine****Public visé** : 5<sup>ème</sup> Année de Pharmacie**Semestre** : 2<sup>ème</sup> semestre**Organisation dans le semestre** : JEUDI APRES-MIDI**Pré-requis** : /**Orientation** : OFFICINE**Capacité d'accueil** : 30 étudiants au maximum**Responsables de l'UE** : P. LOISEAU, S. POMEL**Objectifs pédagogiques :**

Donner une formation professionnelle aux étudiants de 5<sup>ème</sup> année d'Officine, notamment par des mises en situation de consultation officinale, sur les conseils prophylactiques et thérapeutiques liés à la délivrance de médicaments antiparasitaires, antifongiques, insecticides, acaricides et répulsifs à usage humain.

**Savoirs et compétences acquis au cours de cette UE**

- Savoirs : Connaître les stratégies prophylactiques et thérapeutiques liées aux parasitoses, mycoses et nuisances par des arthropodes.
- Compétences : Aptitude au conseil sur le comportement préventif et thérapeutique à adopter face à des nuisances liées à des arthropodes ou des pathologies parasitaires et fongiques.

**Programme des enseignements :**

Enseignements	Cours	TP	ED	ECTS
-Délivrance des médicaments antiparasitaires (protozoocides et anthelminthiques) et prophylaxie	6h			3
-Délivrance des substances antivectorielles (répulsifs, insecticides), pédiculicides, acaricides, et prophylaxie			4h	
-Délivrance des médicaments antifongiques, et prophylaxie	4h			
- Conseils aux voyageurs	3h			
-Espèces invasives et conséquences sanitaires, nuisances	4h			
-Exposés des étudiants			6h	

**Modalités de contrôle des connaissances :**

L'UE est notée sur 30 points (dont 50% CC/TP) et fait l'objet d'un examen écrit d'une durée d'1 heure. L'UE est validée si une note  $\geq 15/30$  est obtenue.

En cas d'ajournement en 1<sup>ère</sup> session, une 2<sup>ème</sup> session est organisée *au moins 15 jours après l'affichage des résultats de 1<sup>ère</sup> session.*

**N° UL 287**

**Pratique de l'Exercice Officinal en Anglais**

**Public visé :** 5<sup>ème</sup> Année de Pharmacie

**Semestre :** 2d semestre

**Organisation dans le semestre :** Jeudi APRES-MIDI

**Pré-requis :** 4A DFASP1 UE 51 Anglais

**Orientation :** Officine

**Capacité d'accueil :** 16 étudiants au maximum

**Responsable de l'UE :** B. TRIMBACH, PRAG Anglais

**Objectifs pédagogiques :**

L'objectif est de répondre à une demande croissante de compétences linguistiques en Anglais pour l'activité officinale par l'observation et la pratique de jeux de rôles. Cette pratique s'accompagne d'une connaissance des principaux systèmes officinaux du monde anglo-saxon (autres que UK/USA/Inde abordés en 4A DFASP1 UE 51 Anglais)

**Savoirs :**

- Vocabulaire et grammaire pour la pratique officinale
- Principaux systèmes officinaux du monde anglo-saxon (autres que UK/USA/Inde abordés en 4A DFASP1 UE 51 Anglais)

**Compétences :**

Accueillir, dispenser, conseiller, assurer un suivi des clients/patients en Anglais

**Programme des enseignements :** 8 séances de 3h = 24h

Enseignements	Cours	TP	ED	ECTS
7 séances de pratique officinale, incluant l'évaluation de jeux de rôles			21hh	<b>3</b>
1 séance de présentations orales : l'officine dans le monde anglo-saxon (Australie, Canada, NZ, etc)			3h	

**Modalités de contrôle des connaissances :**

L'UE est notée sur 30 points : Contrôle Continu (50%) et présentation orale (50%).

L'UE est validée si une note  $\geq 15/30$  est obtenue.

En cas d'ajournement en 1<sup>ère</sup> session, une 2<sup>ème</sup> session est organisée en Juillet (*au moins 15 jours après l'affichage des résultats de 1<sup>ère</sup> session*)

**UEL 298**

**Conseils à l'officine en Dermocosmétologie**

**Public visé :** 5<sup>ème</sup> Année de Pharmacie

**Semestre :** 2<sup>ème</sup> semestre

Organisation dans le semestre : JEUDI APRES-MIDI

**Pré-requis :** aucun

**Orientation :** Officine

**Responsables de l'UE :** Cécile LAUGEL

**Savoirs et compétences acquis au cours de cette UE**

- Savoirs : Avoir des connaissances sur la physiologie cutanée
- Compétences : Aptitude à comprendre et analyser des informations fournies sur les produits cosmétiques, savoir communiquer et partager ses connaissances, savoir formaliser un conseil cosmétique

Cet enseignement est orienté vers la pratique officinale et la dispensation des divers produits de dermo-cosmétiques.

Les connaissances acquises en M1 et M2 sont approfondies, et développées sur les sujets essentiels auxquels peut être confronté les futurs professionnels dans son exercice officinal.

Une partie importante de cet UE se déroule sous forme d'ED (présentation des principaux produits, exemples, cas de comptoir)

**Programme des enseignements :**

Enseignements	Cours	TP	ED	ECTS
Les différents types de peau : peau normale, peau sèche, peau grasse à tendance acnéique et les conseil associés	9			3
Le risque sanitaire lié à l'exposition solaire ainsi que les conseils associés	3			
Les produits d'hygiène et déodorant	3			
Les cheveux et les produits capillaires	3			
Cas pratiques			6	

**Modalités de contrôle des connaissances :**

L'UE est notée sur 30 points fait l'objet d'un examen écrit d'une durée d'1h. L'UE est validée si une note  $\geq 15/30$  est obtenue.

En cas d'ajournement en 1<sup>ère</sup> session, une 2<sup>ème</sup> session est organisée (au moins 15 jours après l'affichage des résultats de 1<sup>ère</sup> session)

**UEL N° 301**

**Etude de cas : projet d'installation et d'évolution en officine**

**Public visé :** 5<sup>ème</sup> Année de Pharmacie

**Semestre :** 2<sup>ème</sup> semestre

**Organisation dans le semestre :** JEUDI APRES-MIDI, juste après le démarrage des cours de gestion, UE 106

**Pré-requis :** aucun

**Orientation :** Officine

**Capacité d'accueil :** 20 étudiants au maximum

**Responsables de l'UE :** C. Lafortune

**Savoirs et compétences acquis au cours de cette UE**

- Savoirs : Analyser toutes les données économiques et structurelles d'une officine et de son environnement en vue d'une installation ou d'un développement d'une officine
- Compétences : Aptitude à définir et à réaliser un projet d'entreprise (se poser les bonnes questions pour son projet personnel et entrepreneurial et poser les bonnes questions aux différents partenaires pour réaliser le projet.

**Objectifs pédagogiques :**

Les objectifs de cette étude de cas sont au nombre de quatre :

1. Mettre en application de façon concrète et de façon transversale les enseignements théoriques : favoriser la maîtrise et l'intégration des connaissances des UE 101 et UE 106 (cours dispensés en M1S2 et M2S1).
2. Fédérer les étudiants autour d'un même projet professionnel : acheter une officine et la faire évoluer.
3. Rendre les étudiants capables d'imaginer, d'organiser et de mettre en place un projet professionnel : cette étude de cas est orientée vers le monde du travail et permet aux étudiants de s'initier progressivement aux questions professionnelles.
4. Valoriser les échanges des étudiants avec les professionnels.

**Programme des enseignements :**

Enseignements	Cours	TP	ED	ECTS
<p align="center"><b>Cycles de conférences :</b></p> Etude géomarketing Analyse « économique » du compte de résultat Evolution du métier « conventionné », transformations, perspectives Montage financier et statuts Retour d'expériences, témoignages d'officinaux	<b>10hs</b>			<b>3</b>
<b>Réunions de travail « enseignants-étudiants »</b>			<b>6hs</b>	
<b>Travail personnel</b>			<b>8hs</b>	

L'UE est notée sur 30 points et fait l'objet d'une soutenance orale à l'aide d'un diaporama. L'UE est validée si une note  $\geq 15/30$  est obtenue.

En cas d'ajournement en 1<sup>ère</sup> session, le jury définit les obligations auxquelles devront satisfaire les candidats ajournés.

<b>UEL N° 318</b>
<b>Gestion pratique d'une officine au quotidien</b>

**Public visé** : 5<sup>ème</sup> Année de Pharmacie

**Semestre** : 2<sup>ème</sup> semestre

**Organisation dans le semestre** : JEUDI APRES-MIDI 2<sup>ème</sup> semestre, juste après le démarrage des cours de gestion

**Pré-requis** : aucun

**Orientation** : Officine

**Responsables de l'UE** : Cécile LAUGEL

**Savoirs et compétences acquis au cours de cette UE**

- Savoirs : Analyser toutes les données économiques et structurelles d'une officine et de son environnement en vue du développement d'une officine
- Compétences : Aptitude à analyser les données de gestion d'une entreprise

Cet enseignement est orienté vers la pratique officinale et la gestion au quotidien. Les connaissances acquises en M1 et M2 sont approfondies, et développées sur les sujets essentiels auxquels peut être confronté les futurs professionnels dans son exercice officinal. Une partie importante de cet UE se déroule sous forme d'ED (étude de cas, exemples pratiques)

**Programme des enseignements :**

Enseignements	Cours	TP	ED	ECTS
Savoir faire un bon référencement (OTC, parapharmacie), rotation de stock	4,5			3
Factures : suivi, remise, Unités Gratuites, prix minimal	4,5			
Interêts des réseaux, des groupements	3			
Stratégie commerciale : sell out, sell in	3			
Etudes de cas			6	

**Modalités de contrôle des connaissances :**

L'UE est notée sur 30 points : 20 points fait l'objet d'un examen écrit d'une durée d'1h et 10 points de contrôle continu. L'UE est validée si une note  $\geq 15/30$  est obtenue.

En cas d'ajournement en 1<sup>ère</sup> session, une 2<sup>ème</sup> session est organisée (au moins 15 jours après l'affichage des résultats de 1<sup>ère</sup> session)